

Présentation

«De la musique médiévale à la musique contemporaine en passant par la musique classique pour grand orchestre, les formes artistiques cohabitent admirablement bien au Québec pour le plus grand plaisir des dizaines de milliers d'auditeurs que les concerts attirent¹.» Cette diversité de la musique sous-tend une multiplicité de besoins et contribue à maintenir un dynamisme culturel essentiel à toute communauté.

Nous présentons dans ce document un portrait économique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec par l'entremise de ses programmes d'aide financière. Ces programmes visent à soutenir le fonctionnement et le développement des organismes professionnels. Notre objectif est de fournir un ensemble de renseignements aux divers intervenants sociaux et culturels œuvrant dans le secteur de la musique au Québec, afin de mieux percevoir l'importance de ce secteur et d'exposer les conditions économiques dans lesquelles il se développe.

Les renseignements proviennent des formulaires de demandes de subventions soumis par les organismes qui ont obtenu une aide financière² du Conseil. Cette source de données est intéressante puisqu'elle contient des renseignements sur les revenus et les dépenses ainsi que des indications sur l'emploi et les activités des organismes. Cette analyse ne porte toutefois que sur les organismes de musique sans but lucratif subventionnés par le Conseil. Il faut cependant signaler que le nombre d'organismes faisant partie de cette analyse, s'ils ne représentent que 54 % des organismes de musique compris dans l'enquête de 1996-1997 de Statistique Canada³, ils réalisent néanmoins 93 % des revenus totaux de tous les organismes de l'enquête fédérale. Les informations colligées ici sont donc intéressantes au plan statistique puisqu'elles représentent une partie très significative de l'activité des organismes de musique sans but lucratif.

Nous verrons, sous divers aspects, notamment selon la répartition géographique, la taille et la catégorie des organismes, quelles sont les sources de revenus et les dépenses encourues pour réaliser les activités de l'année 1997-1998 ainsi que le nombre de représentations offertes et le nombre de spectateurs rejoints. Nous regarderons également l'évolution des revenus et des dépenses de 1994-1995 à 1997-1998 ainsi que la situation de l'emploi dans ces organismes, en 1998-1999, selon les catégories et le statut d'emploi.

Ce portrait statistique fournit des renseignements pertinents qui permettent de démarrer la réflexion. Les possibilités d'analyses que ces renseignements fournissent sont nombreuses. À cet égard, le document devient un outil de base, un instrument important de référence qui permettra aux organismes et aux intervenants du milieu de dégager certaines tendances entourant les activités artistiques du secteur de la musique au Québec.

¹ Conseil québécois de la musique, « Mémoire à la Commission de la culture », septembre 1999, p. 2.

² Nous avons retenu les organismes soutenus sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les années 1994-1995 à 1997-1998 et ayant obtenu une aide financière en 1998-1999.

³ Statistique Canada, Enquête sur les arts d'interprétation 1996-1997, (87F0003XPE).

Deux annexes complètent ce document et présentent, sous forme de tableaux, des données statistiques détaillées relatives d'une part aux revenus, dépenses et activités des organismes de musique pour chacune des années analysées, selon certaines caractéristiques et, d'autre part, à l'emploi dans ces mêmes organismes pour l'année 1998-1999⁴.

⁴ Rappelons que le Conseil s'est engagé à diffuser au milieu artistique l'information qu'il a colligée à partir des renseignements que lui ont communiqués les organismes.

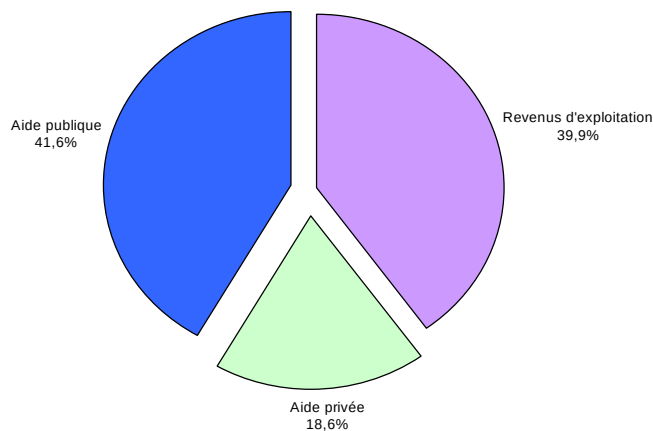
1. La situation financière des organismes de musique en 1997-1998

1.1 L'ensemble des organismes de musique

En 1997-1998, 32 organismes de musique étaient soutenus financièrement sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces organismes ont enregistré des revenus totalisant près de 37 millions de dollars (36,7 M\$) et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 15 millions de dollars, soit l'équivalent de 42 % de l'ensemble des revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 14,6 millions de dollars et représentent 40 % des revenus. Ces revenus proviennent, dans une large mesure, des revenus de spectacles (guichets et vente de spectacles) et des revenus provenant d'autres activités des organismes (vente de produits promotionnels, ateliers, bars et concessions, etc.). Les revenus provenant du secteur privé, soit des dons, des commandites et des campagnes de souscription comptent pour 19 % de tous les revenus et atteignent 6,8 millions de dollars (Graphique I).

Graphique I

Sources des revenus des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



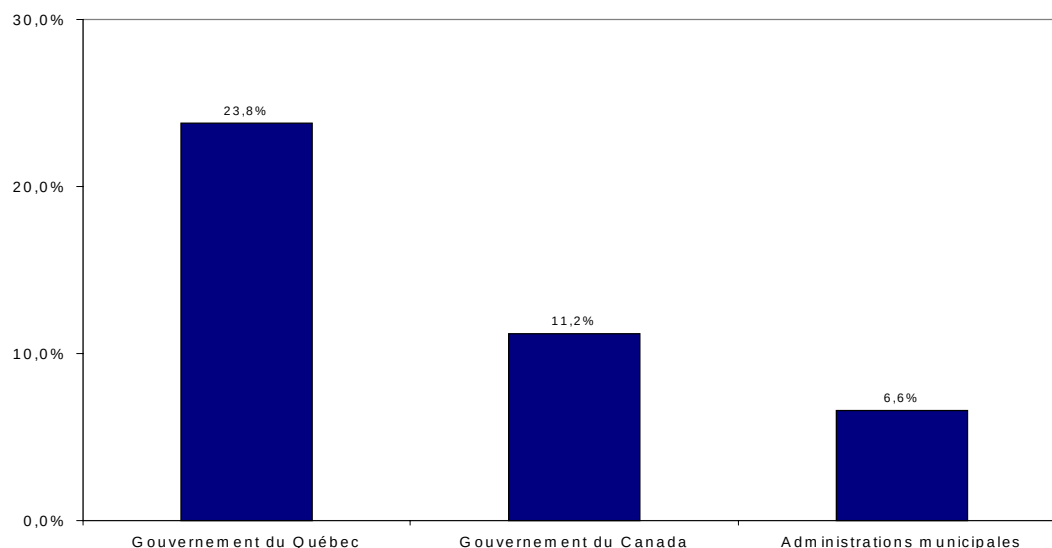
Le revenu moyen par organisme s'élève à 1 146 230 \$ en 1997-1998. L'aide publique par organisme s'établit à 476 385 \$, tandis que les revenus d'exploitation sont de 457 082 \$. Soulignons toutefois que cette moyenne est largement influencée par la présence de quelques organismes qui réalisent des revenus supérieurs à 1 million de dollars annuellement. Le revenu médian⁵ témoigne d'ailleurs de cette disparité. Nous reviendrons sur cet aspect lorsque nous aborderons la situation au regard de la taille des organismes.

⁵ Le revenu médian, qui sépare les organismes en deux parties égales, atteint 368 817 \$.

La participation financière du gouvernement du Québec aux revenus des organismes de musique représente 24 % de l'ensemble des revenus, soit un montant de près de 9 millions de dollars (8,7 millions \$), celle du gouvernement du Canada équivaut à 11 % (4,1 millions \$), tandis que celle des municipalités atteint près de 7 % (2,4 millions \$). Le graphique II illustre cette répartition et indique bien l'importance que l'aide publique occupe dans l'ensemble des revenus des organismes de musique.

Graphique II

Répartition de l'aide publique aux organismes de musique en 1997-1998 selon les niveaux de gouvernements



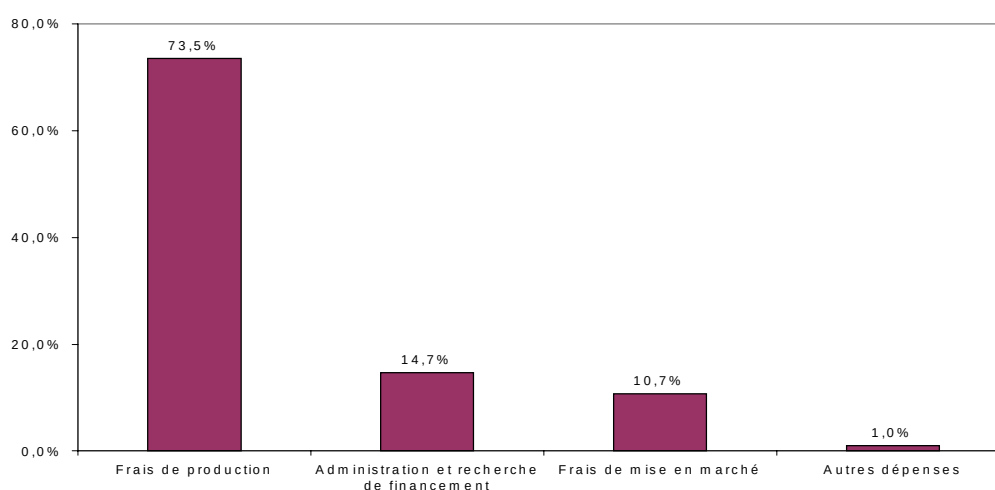
Le gouvernement du Québec octroie ainsi 57 % de toute l'aide publique versée aux organismes de musique, en 1997-1998, comparativement à 27 % pour le gouvernement fédéral et à 16 % en provenance des administrations municipales. L'aide du gouvernement du Québec est distribuée principalement par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec (8,4 millions \$), alors que le soutien fédéral est consenti par le Conseil des Arts du Canada qui alloue la presque totalité de l'aide financière octroyée aux organismes (3,8 millions \$).

Les dépenses des organismes s'élèvent à 39 millions de dollars et sont constituées à près de 74 % de dépenses liées à la production. Celles-ci regroupent l'ensemble des sommes allouées pour la réalisation des activités, soit les frais variables de production attribuables à chacune des représentations (cachets des artistes, location de salles, etc.) et les frais généraux de production (rémunération de la direction artistique et du personnel de production, frais de salles de répétitions, etc.). Les coûts relatifs à l'administration et à la recherche de financement représentent 15 % de l'ensemble des dépenses alors que ceux reliés à la publicité et à la mise en marché des produits artistiques représentent un coût équivalent à 11 %. Les frais de mise en marché regroupent les sommes versées pour assurer la publicité et la promotion des activités des organismes incluant les campagnes d'abonnements.

En 1997-1998, pour l'ensemble des organismes, les revenus sont inférieurs aux dépenses, ce qui entraîne un déficit total d'exploitation de 2,5 millions de dollars et un déficit accumulé de 6 millions de dollars. Par ailleurs, 37 % des organismes (12 organismes) présentent un déficit d'exploitation et 47 % un déficit accumulé de 7,8 millions de dollars. C'est un organisme sur deux qui éprouve certaines difficultés financières provoquant une incertitude face à l'avenir. Le déficit accumulé de ces organismes qui atteint près de 8 millions de dollars, représente 33 % des revenus réalisés par ces organismes au cours de l'année.

Graphique III

Répartition des dépenses des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



Les organismes de musique ont présenté, au cours de la saison 1997-1998, 1 213 représentations et rejoint un auditoire de 927 396 personnes, dont 10 % lors de représentations offertes à l'extérieur du Québec⁶.

Tableau 1

Profil financier et artistique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998

Profil financier et artistique	1997-1998
Nombre d'organismes	32
Revenus totaux	36 679 397 \$
Dépenses totales	39 206 804 \$
Nombre de représentations	1 213
Assistance payante au Québec	832 524
Assistance payante hors Québec	94 872
Assistance payante totale	927 396

⁶ Trente-trois pour cent des organismes ont donné des représentations à l'extérieur du Québec en 1997-1998.

1.2 La répartition géographique des organismes de musique

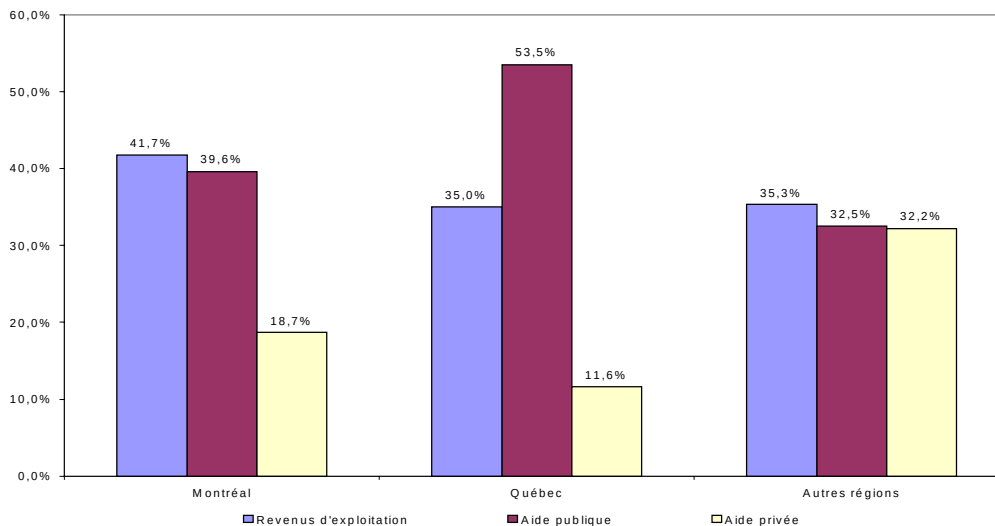
La répartition régionale des organismes de musique revêt une importance quant aux sources de revenus et à l'octroi de l'aide publique. Compte tenu de l'importance culturelle, économique et démographique de la région de Montréal, une forte proportion des organismes de musique s'y retrouve. Cette région regroupe, en effet, 66 % des organismes de musique subventionnés par le Conseil et recueille 78 % de l'ensemble des revenus en 1997-1998 (26,4 millions \$). L'aide publique aux organismes de Montréal représente 40 % de leurs revenus, tandis que les revenus d'exploitation atteignent 42 % de l'ensemble des revenus.

Pour la région de Québec, les organismes de musique ont enregistré des revenus de 6,9 millions de dollars dont 35 % sont des revenus d'exploitation et 54 % proviennent de l'aide publique. Au niveau des régions, les organismes ont généré des revenus de l'ordre de 3,3 millions de dollars, dont 33 % proviennent des différents niveaux de gouvernements et 35 % des revenus d'exploitation.

L'aide privée aux organismes est importante dans les régions, elle atteint 32 % des revenus et est octroyée majoritairement sous forme de dons et d'échanges de services. La contribution du secteur privé représente 12 % des revenus pour les organismes de la région de Québec et 19 % pour ceux de Montréal. Le graphique IV résume ces quelques observations.

Graphique IV

Sources des revenus des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la répartition géographique

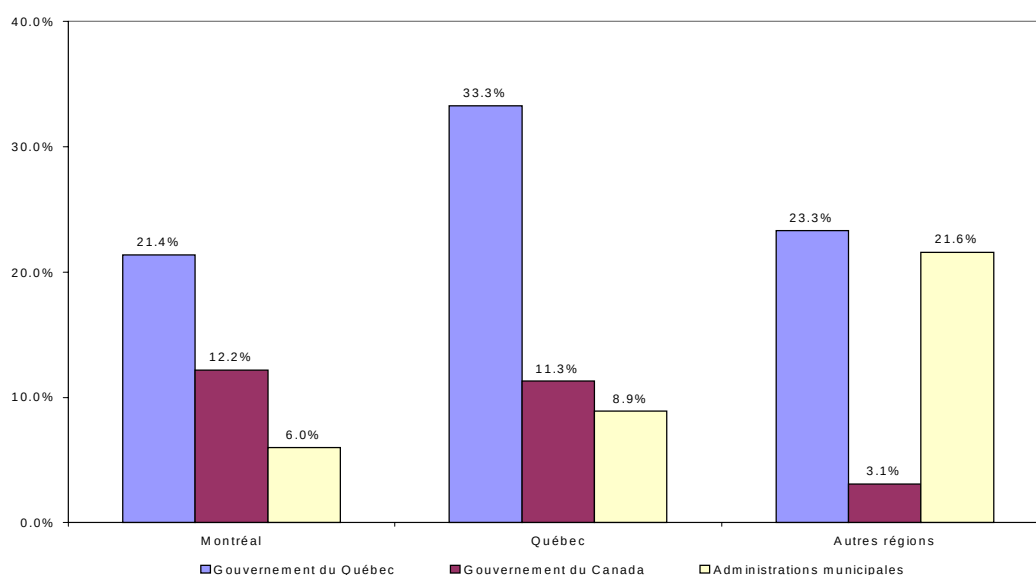


La contribution financière du gouvernement du Québec aux revenus des organismes de musique de Québec est importante : elle représente 33 % des revenus de ces organismes comparativement à 23 % pour les organismes des régions et à 21 % pour ceux de Montréal. La participation financière du gouvernement fédéral est toutefois moins importante dans les régions, sa contribution représentant 3 % des revenus des organismes comparativement à plus de 10 % pour ceux de Québec et de Montréal (Graphique V).

L'implication des administrations municipales dans le financement des organismes de musique demeure importante dans toutes les régions du Québec. Les organismes de Montréal reçoivent un appui financier de 1,6 million de dollars, soit l'équivalent de 6 % de leurs revenus, particulièrement du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM). Pour leur part, les organismes de Québec reçoivent plus de 600 000 \$ des administrations municipales, ce qui représente 9 % des revenus de ces organismes.

Graphique V

Répartition de l'aide publique aux organismes de musique en 1997-1998 selon les niveaux de gouvernements et la répartition géographique



Pour l'année 1997-1998, les trois quart des organismes de Québec présentent un déficit d'exploitation, une proportion supérieure à ceux de Montréal (33 %) et des régions (28 %). Le nombre d'organismes présentant un déficit accumulé est également important pour la région de Québec : 75 % des organismes enregistrent un déficit accumulé totalisant 1,1 million de dollars et représentant 15 % de leurs revenus. Pour la région de Montréal, 38 % des organismes présentent un déficit accumulé s'élevant à 6,5 millions de dollars et qui représente 42 % de leurs revenus. Bien que 57 % des organismes des autres régions présentent un déficit accumulé, celui-ci est de moins de 300 000 \$ et équivaut à 15 % de leurs revenus.

Tableau 2

Profil financier et artistique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la répartition géographique

Profil financier et artistique	Montréal	Québec	Autres régions
Nombre d'organismes	21	4	7
Revenus totaux	26 428 856 \$	6 919 776 \$	3 330 765 \$
Dépenses totales	28 689 578 \$	7 225 073 \$	3 292 153 \$
Nombre de représentations	830	171	212
Assistance payante au Québec	507 948	66 011	258 565
Assistance payante hors Québec	77 571	12 301	5 000
Assistance payante totale	585 519	78 312	263 565

1.3 La taille des organismes de musique

Si nous considérons la taille des organismes en fonction de leurs revenus, nous constatons que 59 % des organismes enregistrent des revenus totaux inférieurs à 500 000 \$ annuellement. En dépit de leur grand nombre, ces organismes réalisent moins de 12 % de l'ensemble des revenus générés. Il faut également mentionner le nombre important d'organismes ayant des revenus inférieurs à 250 000 \$, ce qui représente 38 % des organismes en 1997-1998, soit un organisme sur trois.

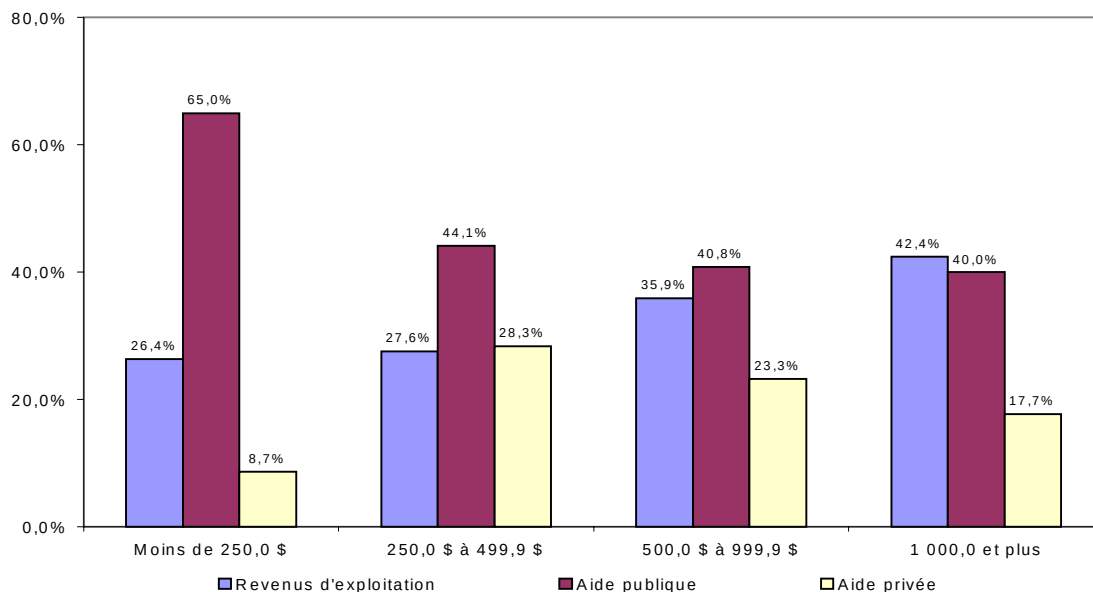
Il est intéressant de noter que la proportion des revenus d'exploitation augmente avec les revenus des organismes et que la part de l'aide publique dans l'ensemble des revenus diminue, quant à elle, avec l'augmentation des revenus. C'est ainsi que pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$, l'aide publique représente 65 % de leurs revenus comparativement à 40 % pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 1 million de dollars, et que les revenus d'exploitation représentent 26 % des revenus pour le premier groupe par rapport à 42 % pour le second.

En somme, plus les revenus augmentent, moins importante est la part de l'aide publique dans les revenus des organismes et plus grande est celle des revenus d'exploitation. Pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 1 million de dollars (78 % des organismes), l'importance de l'aide publique est toutefois supérieure à celle des revenus d'exploitation, comme en témoigne le graphique VI.

En 1997-1998, on remarque une forte proportion d'organismes présentant un déficit d'exploitation et un déficit accumulé parmi les organismes dont les revenus sont supérieurs à 1 million de dollars. En effet, plus de 57 % des organismes de cette taille affichent un déficit d'exploitation pour l'année et 71 % un déficit accumulé. Pour les autres groupes de revenus, cette proportion dépasse rarement 40 % des organismes, à l'exception de ceux dont les revenus se situent entre 250 000 \$ et 500 000 \$, où 57 % des organismes présentent un déficit accumulé.

Graphique VI

Sources des revenus des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes (en milliers de dollars)



Signalons que l'assistance moyenne par représentation s'accroît avec les revenus ; ainsi plus les revenus des organismes augmentent plus l'auditoire à chacune des représentations tend à augmenter. L'assistance moyenne passe de 269 personnes par représentation pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ annuellement, à 1 165 personnes pour les organismes ayant des revenus supérieurs à 1 million de dollars. Il faut par contre mentionner que ces derniers se produisent dans des salles de plus grande importance comparativement aux organismes de plus petite taille.

Tableau 3

Profil financier et artistique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes

Profil financier et artistique	Moins de 250 000 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ à 999 999 \$	1 000 000 \$ et plus
Nombre d'organismes	12	7	6	7
Revenus totaux	1 802 102 \$	2 435 386 \$	4 140 671 \$	28 301 238 \$
Dépenses totales	1 728 114 \$	2 456 415 \$	4 022 378 \$	30 999 897 \$
Nombre de représentations	339	207	233	434
Assistance payante au Québec	65 156	147 388	162 995	456 985
Assistance payante hors Québec	26 109	9 725	10 573	48 465
Assistance payante totale	91 265	157 113	173 568	505 450

1.4 Les catégories d'organismes de musique

Nous avons regroupé les organismes de production en quatre catégories en fonction de certains genres musicaux. Cette catégorisation nous permet de retrouver les organismes de **musique de chambre** (6 organismes), les organismes de **musique contemporaine et actuelle** (9 organismes), les organismes regroupant **l'art lyrique et la musique symphonique** (13 organismes) et finalement les organismes de **musique ancienne** (4 organismes).

Les revenus des organismes regroupant l'art lyrique et la musique symphonique (40 % des organismes) s'élèvent à 29,7 millions de dollars et représentent plus de 80 % de l'ensemble des revenus des organismes de musique en 1997-1998. Le revenu moyen par organisme pour cette catégorie est de 2,3 millions de dollars, comparativement à 574 800 \$ pour les organismes de musique de chambre et à moins de 269 000 \$ pour les organismes de musique contemporaine et actuelle ainsi que pour les organismes de musique ancienne.

L'importance des sources de revenus est également différente selon la catégorie d'organismes. C'est ainsi que les organismes de musique contemporaine et actuelle, dont les revenus sont de 2,4 millions de dollars, retirent 65 % de ceux-ci des différents gouvernements (1,6 million de dollars). Le gouvernement du Québec leur verse l'équivalent de 33 % de leurs revenus. Les organismes de musique de chambre, avec des revenus de 3,5 millions de dollars, reçoivent un appui important du secteur privé qui représente 21 % de tous leurs revenus. Le graphique VII illustre pour chacune des catégories cette répartition des revenus.

Graphique VII

Sources des revenus des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la catégorie des organismes

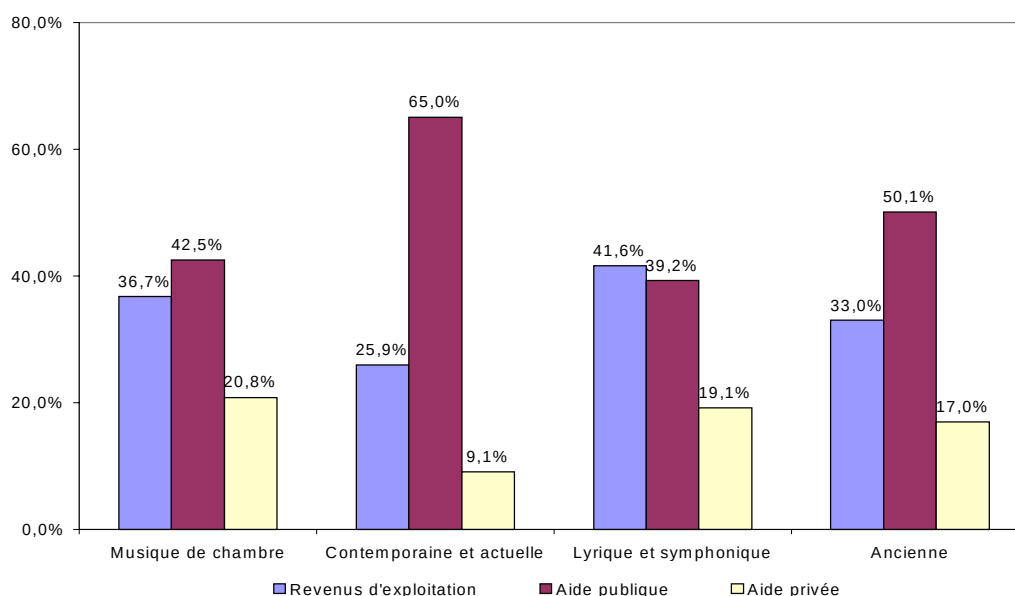


Tableau 4

Profil financier et artistique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la catégorie des organismes

Profil financier et artistique	Musique de chambre	Contemporaine et actuelle	Lyrique et symphonique	Ancienne
Nombre d'organismes	6	9	13	4
Revenus totaux	3 448 851 \$	2 421 275 \$	29 729 756 \$	1 079 515 \$
Dépenses totales	3 426 132 \$	2 350 603 \$	32 417 273 \$	1 012 796 \$
Nombre de représentations	227	323	549	114
Assistance payante au Québec	63 185	55 602	703 134	10 603
Assistance payante hors Québec	12 465	19 381	41 000	22 026
Assistance payante totale	75 650	74 983	744 134	32 629

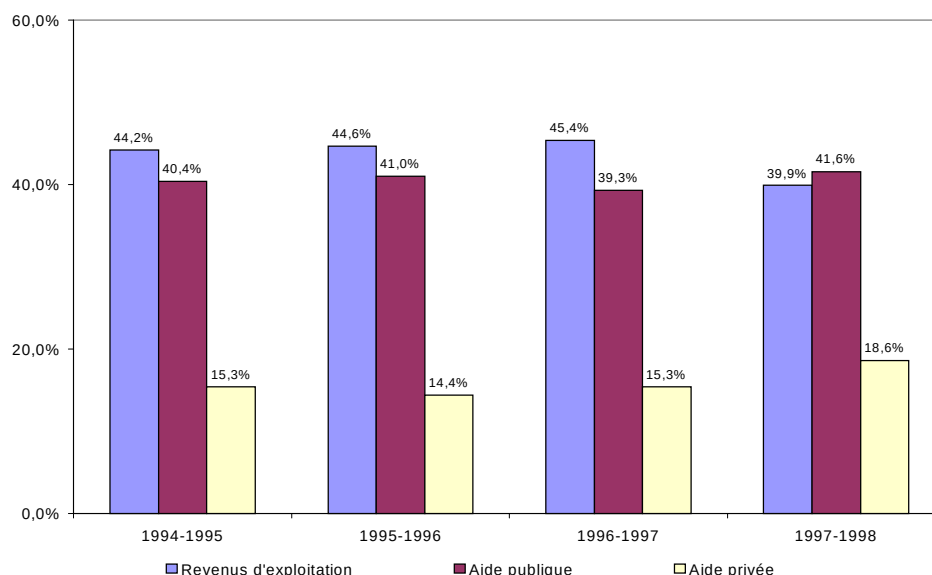
2. L'évolution des revenus, des dépenses et des activités des organismes de musique de 1994-1995 à 1997-1998

2.1 Les revenus des organismes de musique

En 1997-1998, le Conseil soutient sur une base régulière deux organismes de plus qu'en 1994-1995, soit une augmentation de 7 % du nombre des organismes subventionnés en musique. En 1997-1998, les 32 organismes de musique ont enregistré une diminution de 3 % de tous les revenus comparativement à 1994-1995. Au cours de ces quatre exercices financiers, les revenus d'exploitation ont diminué de 13 % et l'aide publique de 1 % ; des diminutions qui se sont traduites par une participation différente aux revenus des organismes laissant une part légèrement plus grande pour les revenus provenant des administrations publiques et une portion moins importante pour les revenus d'exploitation. En 1994-1995, les revenus d'exploitation représentaient 44 % de tous les revenus alors qu'en 1997-1998, ils atteignent 40 %. De son côté, l'aide publique, qui représentait 40 % des revenus en 1994-1995, équivaut, en 1997-1998, à 42 % de l'ensemble des revenus des organismes. Pour sa part, le Conseil a augmenté sa contribution financière de 19 % depuis 1994-1995. (Graphique VIII).

Graphique VIII

Sources des revenus des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



Les revenus totaux des organismes de musique subventionnés ont ainsi diminué de 1,3 million de dollars au cours des quatre dernières années, passant de 38,0 millions à 36,7 millions de dollars. Les revenus d'exploitation ont diminué de 2,2 millions de dollars et l'aide publique de 101 219 \$. Le gouvernement du Québec a bonifié sa contribution d'un montant additionnel de 61 327 \$ comparativement à 1994-1995. De son côté, le gouvernement du Canada a diminué son appui aux

organismes subventionnés par le Conseil des arts et des lettres d'un montant de 111 948 \$. Les administrations municipales ont ajouté, pour leur part, un montant additionnel de 55 567 \$ aux sommes déjà consenties pour le soutien de ces organismes.

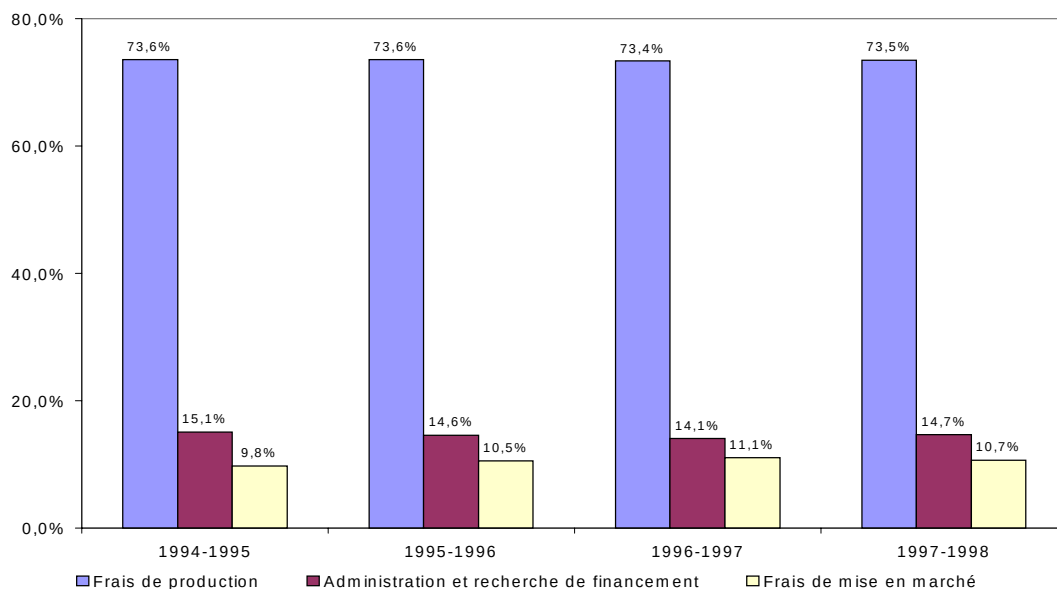
2.2 Les dépenses des organismes de musique

Les dépenses des organismes ont légèrement augmenté en quatre ans, enregistrant une hausse de 1 % comparativement à 1994-1995. En termes proportionnels, les différents postes budgétaires se répartissent sensiblement de la même façon au cours des années, laissant aux coûts de production la portion la plus importante de l'ensemble des dépenses, soit 74 %. Les dépenses consacrées à l'administration et à la recherche de financement occupent la même proportion dans les dépenses, soit l'équivalent de 15 % des dépenses encourues. Les frais liés à la mise en marché des productions connaissent toutefois une petite augmentation de leur importance dans l'ensemble des dépenses des organismes. Ces frais représentent, en 1997-1998, 11 % des dépenses encourues par rapport à 10 % en 1994-1995. Les organismes consacrent ainsi près de 400 000 \$ de plus à la mise en marché de leurs concerts ou de leurs spectacles au fil des ans.

Globalement, les organismes de musique subventionnés affichent un déficit d'exploitation et un déficit accumulé en 1997-1998 tout comme en 1994-1995. Bien que le nombre d'organismes présentant un déficit accumulé soit moindre en 1997-1998, celui-ci est beaucoup plus important. En 1994-1995, 60 % des organismes de musique présentaient un déficit accumulé s'élevant à 4,9 millions de dollars et représentant 19 % des revenus de ces organismes. En 1997-1998, 47 % des organismes ont un déficit accumulé qui atteint 7,8 millions de dollars, l'équivalent de 33 % de leurs revenus.

Graphique IX

Répartition des dépenses des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



2.3 Les activités des organismes de musique

Le nombre de concerts ou de spectacles offerts par les organismes de musique ainsi que leur fréquentation a augmenté au fil des ans. Au cours des dernières années, le nombre de représentations a connu une hausse de 6 %, le nombre de spectateurs de 9 %, alors que le nombre d'organismes soutenus financièrement augmentait de 7 %. Le nombre de spectateurs par représentation est passé de 737 personnes à 765, soit une hausse de 4 %.

Le nombre moyen de représentations par organisme est resté identique au cours des dernières années. En 1997-1998, les organismes ont offert en moyenne 38 représentations tout comme en 1994-1995. L'assistance moyenne par organisme est, par contre, plus importante : elle s'élève à 28 981 personnes comparativement à 28 197 en 1994-1995, soit une augmentation de 784 personnes au cours des dernières années.

Les organismes de musique sont peu présents à l'extérieur du Québec et peu d'entre eux se produisent sur les scènes internationales. En 1994-1995, 47 % des organismes (14 organismes) offrent des représentations à l'extérieur du Québec ; ce taux est quatre ans plus tard de 34 % (11 organismes). Le nombre de spectateurs qui assistent à ces représentations est toutefois plus important puisqu'il s'élève, en 1997-1998, à près de 95 000 comparativement à 87 000 en 1994-1995.

Les coûts par représentation et par spectateur sont moins élevés en 1997-1998. Les coûts par représentation sont de 32 322 \$ comparativement à 33 841 \$, soit une diminution de 4 % au cours des quatre dernières années. Les coûts par spectateur, quant à eux, passent de 45,93 \$ à 42,28 \$ durant cette période, une diminution équivalant à 3,65 \$ en moyenne par spectateur.

De leur côté, les revenus par représentation et les revenus par spectateur ont également diminué, passant respectivement de 33 073 \$ en 1994-1995 à 30 239 \$ en 1997-1998 soit une diminution de 9 %, et de 44,88 \$ à 39,55 \$, une diminution moyenne de 12 %.

Tableau 5

Profil financier et artistique des organismes de musique subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998

Profil financier et artistique	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre d'organismes	30	30	30	32
Revenus totaux	37 967 523 \$	35 415 322 \$	36 867 931 \$	36 679 397 \$
Dépenses totales	38 849 149 \$	37 184 741 \$	38 382 961 \$	39 206 804 \$
Nombre de représentations	1 148	1 126	1 158	1 213
Assistance payante au Québec	758 715	707 654	913 684	832 524
Assistance payante hors Québec	87 196	95 536	65 328	94 872
Assistance payante totale	845 911	803 190	979 012	927 396

3. L'emploi dans les organismes de musique en 1998-1999

Dans cette partie, nous présentons une analyse de la situation de l'emploi au sein des organismes de musique soutenus par le Conseil. Les données recueillies concernent la même catégorie d'organismes présentée dans les chapitres précédents, soit les 32 organismes de production en musique. Les données sur l'emploi ne couvrent cependant que l'année de référence 1998-1999 et non les années antérieures.

Les renseignements dont nous disposons permettent de dégager un portrait utile et intéressant des conditions de travail du personnel des organismes visés. Ce portrait est cependant partiel car il ne porte que sur quelques-unes des facettes de la situation de ces travailleurs (les salaires, la durée des emplois, etc.) et qu'il n'éclaire que la situation vécue par un travailleur au sein d'un même organisme et non l'ensemble de sa vie professionnelle. Ainsi, la réalité des cumuls de contrats dans plusieurs organismes ou successivement dans un même organisme, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données qui suivent, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

3.1 La situation de l'emploi dans l'ensemble des organismes de musique

En 1998-1999, les organismes de musique soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec ont eu à leur emploi 2 995 personnes, ce qui représente l'équivalent de 813 personnes à temps complet (ÉTC)⁷. Il y a donc en moyenne 25 employés par organisme. Cette moyenne cache cependant des réalités très diversifiées ; on verra en effet plus loin que la situation de l'emploi dans les organismes de musique varie entre autres considérablement selon le revenu des organismes.

La répartition des fonctions

Si l'on examine la répartition des employés selon les diverses catégories d'emploi, on observe que l'effectif des organismes de musique soutenus sur une base régulière par le Conseil est très concentré parmi le personnel artistique (Tableau 6). Cette catégorie, qui inclut les directeurs artistiques, musiciens, chefs d'orchestre, solistes, choristes et autres artistes, regroupe effectivement 86 % des travailleurs. Vient ensuite, dans des proportions beaucoup plus réduites, le personnel de production, qui regroupe principalement les sonorisateurs, les éclairagistes, et les régisseurs (5,8 % des employés). Le personnel administratif et le personnel affecté à la mise en marché représentent chacun 3,6 % des travailleurs. La forte prédominance du personnel artistique au sein des organismes de musique est visible également lorsqu'on considère le nombre d'équivalents temps complet dans chacune des catégories d'emploi, bien que les écarts entre les catégories soient alors moins grands. Le nombre d'employés faisant partie du personnel artistique en 1998-1999 équivaut à 643 ÉTC, soit une vingtaine de travailleurs par organisme. De son côté, le bassin

⁷ Pour calculer le nombre d'équivalents temps complet (ÉTC), nous avons divisé le nombre de semaines travaillées par 52 semaines.

d'employés constituant le personnel administratif équivaut à 87 ÉTC, ce qui fait en moyenne trois personnes par organisme.

Le statut des employés

La grande majorité des organismes de musique ont à leur emploi des travailleurs permanents ainsi que des travailleurs autonomes : 81,8 % des organismes ont parmi leur effectif du personnel permanent et 93,9 % ont indiqué avoir à leur emploi des travailleurs autonomes. Par contre, seulement la moitié des organismes (54,5 %) avaient des employés occasionnels en 1998-1999 au sein de leur personnel.

Ainsi, ce sont les travailleurs autonomes qui représentent, et de loin, le groupe le plus important (83,4 %) parmi l'ensemble du personnel des 32 organismes de musique ; viennent ensuite les travailleurs permanents (9,6 %), puis les employés occasionnels (6,9 %).

Tableau 6

Nombre d'employés et nombre d'équivalents temps complet (ÉTC) dans les organismes de musique selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Nombre	%	ÉTC
Personnel artistique	2 568	86,0	643
Personnel de production	174	5,7	35
Personnel administratif	109	3,6	87
Personnel affecté à la mise en marché	111	3,6	30
Personnel affecté aux campagnes de financement	19	0,6	9
Personnel affecté à l'accueil	14	0,5	9
TOTAL	2 995	100,0	813

Le statut des travailleurs varie selon la catégorie d'emploi. Le tableau 7 montre en effet que le personnel artistique et le personnel de production sont nombreux parmi les travailleurs autonomes : 89,5 % du personnel artistique et 85,6 % du personnel de production sont des travailleurs autonomes. Il faut préciser cependant que le personnel artistique, s'il a surtout le statut de travailleur autonome, est présent de façon significative dans toutes les catégories d'emploi car c'est le groupe le plus important numériquement. Le personnel administratif (66,1 %), quant à lui, a majoritairement un statut d'employé permanent ce qui représente une constante au niveau de ce type de fonctions dans les organismes culturels. Le personnel affecté à la mise en marché ainsi que celui à l'accueil se répartissent surtout entre les occasionnels et les employés permanents ; très peu, sinon aucun (dans le cas du personnel affecté à l'accueil), ont le statut de travailleurs autonomes.

Tableau 7

Répartition des employés des organismes de musique selon le statut et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Permanents		Occasionnels		Travailleurs autonomes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Personnel artistique	156	5,9	119	4,5	2 293	89,5	2 568
Personnel de production	16	9,2	9	5,2	149	85,6	174
Personnel administratif	72	66,1	17	15,6	20	18,3	109
Personnel affecté à la mise en marché	34	30,6	56	50,5	21	18,9	111
Personnel affecté aux campagnes de financement	9	47,4	4	21,1	6	31,6	19
Personnel affecté à l'accueil	7	50,0	7	50,0	–	–	14
TOTAL	294	9,8	212	7,0	2 489	83,2	2 995

Les salaires et la durée des emplois

Les organismes de musique soutenus par le Conseil ont versé, en 1998-1999, une masse salariale totale de 25,1 millions de dollars à leurs 2 995 employés. Ceux-ci ont travaillé en moyenne 14 semaines au sein des organismes pour un salaire annuel se chiffrant en moyenne à 8 385 \$. Le nombre de semaines travaillées n'explique cependant pas à lui seul le faible salaire annuel puisque l'on constate que le salaire hebdomadaire moyen des employés de ces organismes n'était que de 594 \$.

La rémunération est très variable selon la catégorie d'emploi occupée par les employés (Tableau 8). Si l'on considère le salaire annuel, on observe que le personnel affecté aux campagnes de financement a le plus haut salaire moyen, suivi du personnel administratif, puis du personnel à l'accueil. Aucun de ces groupes n'a toutefois un salaire annuel pouvant atteindre les 20 000 \$. Le personnel artistique et le personnel de production sont les groupes d'employés ayant les plus bas salaires annuels moyens (7 929 \$ et 6 935 \$). Le nombre très réduit de semaines travaillées en moyenne par ces employés (respectivement 13 et 10 semaines) explique en bonne partie l'écart entre leur salaire et ceux des autres groupes de travailleurs à l'emploi de ces organismes. En effet, quand on regarde les salaires hebdomadaires moyens, on remarque que les travailleurs de ces catégories se comparent à peu de choses près aux autres. C'est le personnel en charge des campagnes de financement qui reçoit le meilleur salaire hebdomadaire (752 \$ en moyenne), suivi du personnel de production (673 \$), du personnel à la mise en marché (612 \$) et du personnel artistique (609 \$). Le personnel administratif et le personnel affecté à l'accueil ont, quant à eux, un salaire hebdomadaire de 443 \$ et 484 \$ respectivement. Il est curieux que le personnel administratif, qui assure le fonctionnement régulier des organismes et qui est composé pour la moitié d'employés permanents, se retrouve dans les catégories les plus faiblement rétribuées au sein des organismes de musique.

Tableau 8

Salaire moyen des employés et durée moyenne des emplois dans les organismes de musique selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Personnel artistique	7 929 \$	609 \$	13
Personnel de production	6 935 \$	673 \$	10
Personnel administratif	18 401 \$	443 \$	42
Personnel affecté à la mise en marché	8 619 \$	612 \$	14
Personnel affecté aux campagnes de financement	19 231 \$	752 \$	26
Personnel affecté à l'accueil	15 348 \$	484 \$	32
TOTAL	8 385 \$	594 \$	14

3.2 La situation de l'emploi selon la répartition géographique des organismes de musique

Le personnel œuvrant au sein des organismes de musique est principalement concentré dans la région de Montréal, qui regroupe une forte proportion de ces organismes. Près de 61 % de l'ensemble des employés travaillent dans cette région comparativement à 14 % pour la région de Québec et 26 % dans les autres régions du Québec.

Si les organismes situés dans la région de Montréal sont nombreux et composés d'une vaste main-d'œuvre, on observe cependant que l'importance de leurs effectifs est moindre comparé à ceux situés ailleurs au Québec. Ainsi, le nombre moyen d'employés par organisme est plus élevé dans la région de Québec (102 employés) et dans les autres régions (110 employés) que dans la région de Montréal (87 employés). Les organismes de musique sont moins nombreux à l'extérieur de la région de Montréal mais ceux qui existent embauchent autant de personnel, voire davantage.

Tableau 9

Nombre d'employés et nombre d'équivalents temps complet (ÉTC) dans les organismes de musique selon la répartition géographique

Répartition géographique	Nombre	%	ÉTC	Nombre moyen d'employés par organisme
Montréal	1 819	60,7	580	87
Québec	406	13,6	141	102
Autres régions	770	25,7	92	110
TOTAL	2 995	100,0	813	94

Le salaire moyen des employés des organismes de musique varie selon la région comme le démontre le tableau 10. Bien qu'il soit faible partout, on constate que le salaire annuel moyen est plus élevé à Québec (10 992 \$) qu'à Montréal (10 250 \$) et plus à Montréal que dans les autres régions (2 605 \$). L'écart entre Québec et les autres régions est particulièrement élevé, mais il est dû en partie au faible nombre de semaines travaillées en moyenne durant l'année dans les autres régions (6 semaines seulement), comparativement à Québec (18 semaines). Les organismes artistiques en région réussissent donc, toutes proportions gardées, à embaucher autant d'employés que ceux de la capitale et de la métropole mais la durée moyenne des emplois est beaucoup moins longue.

Tableau 10

Salaire moyen et durée moyenne des emplois dans les organismes de musique selon la répartition géographique

Répartition géographique	Salaire annuel	Salaire hebdomadaire	Nombre moyen de semaines travaillées
Montréal	10 250 \$	618 \$	17
Québec	10 992 \$	608 \$	18
Autres régions	2 605 \$	421 \$	6
TOTAL	8 385 \$	594 \$	14

3.3 La situation de l'emploi selon la taille des organismes de musique

Un regard sur la situation de l'emploi dans les organismes selon leurs revenus apporte en effet un éclairage complémentaire et peut permettre de mieux interpréter certaines tendances.

Comme on pouvait l'anticiper, la situation de l'emploi varie selon les revenus des organismes (Tableau 11). On constate que plus les revenus sont élevés, plus le nombre d'employés est grand, qu'il s'agisse du nombre total d'employés ou du nombre moyen d'employés par organisme. Ainsi, les organismes affichant des revenus totaux annuels de plus de 1 million de dollars ont eu à leur emploi une moyenne de 171 travailleurs (toutes catégories confondues), comparativement à 35 employés pour les organismes ayant des revenus annuels de moins de 250 000 \$ par année.

Tableau 11

Nombre d'employés selon la taille des organismes de musique

Taille des organismes	Nombre d'employés	%	Nombre moyen d'employés par organisme
Moins de 250 000 \$	455	15,1	35
250 000 à 499 999 \$	641	21,4	92
500 000 à 999 999 \$	702	23,4	117
1 000 000 \$ et plus	1 197	40,1	171
TOTAL	2 995	100,0	94

Les salaires versés aux employés augmentent eux aussi à mesure que le revenu des organismes s'élève, la démarcation se faisant nettement entre les organismes ayant plus de 1 million de dollars de revenus et les autres organismes (Tableau 12). Le salaire annuel moyen est en effet de 16 304 \$ dans les organismes de la tranche de revenus la plus élevée, comparé à 3 744 \$ dans ceux de la tranche inférieure suivante. Le salaire hebdomadaire moyen présente des écarts significatifs selon la taille des organismes. L'écart de salaire entre les organismes est en bonne partie attribuable à la durée des emplois. Les employés ont travaillé en moyenne 24 semaines dans les organismes ayant des revenus totaux de 1 million de dollars et plus, tandis qu'ils ont travaillé moins de dix semaines dans les autres organismes.

Tableau 12

Salaire moyen et durée moyenne des emplois selon la taille des organismes de musique

Taille des organismes	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Moins de 250 000 \$	2 810 \$	314 \$	9
250 000 à 499 999 \$	2 725 \$	444 \$	6
500 000 à 999 999 \$	3 744 \$	479 \$	8
1 000 000 \$ et plus	16 304 \$	673 \$	24
TOTAL	8 385 \$	594 \$	14

En résumé

La diversité du secteur de la musique se traduit par une gamme de styles et de genres musicaux qui ajoutent à l'expression culturelle sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités des organismes de production en musique soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec ont permis de maintenir un dynamisme essentiel à toute communauté.

Les 32 organismes soutenus financièrement par le Conseil en 1997-1998 ont généré des revenus totalisant 36,7 millions de dollars dont près de 40 % sont des revenus d'exploitation ; l'aide des différents gouvernements atteint 15 millions de dollars, soit l'équivalent de 42 % de tous les revenus des organismes ; l'aide du secteur privé compte pour près de 20 % des revenus et s'élève à 6,8 millions de dollars. Les organismes ont rejoint près de 930 000 personnes lors des 1 213 concerts offerts au cours de la saison.

Les organismes de musique ont employé 2 995 personnes dont la plupart occupait un emploi à titre de travailleur autonome. Le salaire annuel moyen des employés était de 8 385 \$; le nombre de semaines travaillées s'élève à 14 semaines en moyenne par personne.

Ces renseignements sont de nature à permettre une lecture précise de la situation qui prévaut dans le secteur de la musique au Québec en vue de mieux cibler les interventions tant pour les gestionnaires des organismes que pour ceux des secteurs privé et public.

Notons finalement, que le portrait économique peut être modifié depuis la dernière année de référence, soit 1997-1998, puisque depuis ce temps, le gouvernement du Québec, alerté par le Conseil sur la situation déficitaire alarmante d'une portion importante des organismes, a annoncé successivement des mesures spéciales visant leur redressement financier, tels les crédits octroyés par Loto-Québec ou la mise sur pied du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. De plus, le Conseil des Arts du Canada connaissait, en 1998-1999, une augmentation substantielle récurrente de son budget. Enfin, le Conseil a accordé des crédits ponctuels supplémentaires au printemps 2000. Les impacts de tous ces crédits nouveaux ne pourront être mesurés qu'ultérieurement.

Annexe 1

**Statistiques sur la situation financière
et les activités des organismes de production
en musique subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
de 1994-1995 à 1997-1998**

Annexe 2

**Statistiques sur l'emploi
dans les organismes de production
en musique subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
en 1998-1999**